



AZF : *Rassemblement National*

Le 23 janvier 2017 à 11h devant la Tour Coupole Total
2 place Jean Millier, La Défense 6 - 92400 Courbevoie

Dans toutes nos industries, des morts et des accidents de travail pour garantir leurs profits : **ça suffit !**

Il est des combats, des luttes que nous devons mener jusqu'au bout tant elles représentent une obligation de justice.

Pour la Fédération, l'explosion de l'usine AZF restera gravée à jamais dans les mémoires comme étant la plus grande et meurtrière catastrophe industrielle en France.

L'action menée depuis 2001 avec les familles de victimes **doit résonner avec force** dans chacun de nous, militants, dans tous nos syndicats, **pour que justice soit rendue.**

Ces patrons ne peuvent pas rester impunis, pour avoir détruit des familles entières. Ils ne peuvent pas avoir pris la vie de ces travailleurs et se gausser d'être des intouchables.

▶ LES RESPONSABLES DE LA MORT DES 31 TRAVAILLEURS ET DES 2500 BLESSÉS, ONT ÉTÉ CONDAMNÉS ET RECONNUS COUPABLES D'HOMICIDES, DE BLESSURES ET DE DESTRUCTIONS INVOLONTAIRES LE 24 SEPTEMBRE 2012 PAR LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE.

Ces coupables répondant au nom de TOTAL, par une complicité et un dévouement sans limites bénéficient d'une justice de classe et réussissent à faire casser ce jugement.

➔ CE DERNIER EST RENVOYÉ DEVANT LA COUR DE PARIS LE 24 JANVIER 2017.

▶ NOUS NE POUVONS PAS ACCEPTER DE VOIR CES PATRONS VOYOUS, N'AYANT COMME RAISON D'EXISTENCE QUE L'ARGENT QU'ILS SE FONT SUR LE DOS DES SALARIÉS QU'ILS TUENT, ÉCHAPPER À LA CONDAMNATION.

Nous devons, ou plutôt, nous allons mettre en application dans tous nos syndicats, les conditions nécessaires à la réussite du **RAPPORT DE FORCES** que sont en droit d'attendre les familles, les veuves, les veufs, les handicapés, les infirmes qui attendent que justice leur soit rendue pour reprendre un semblant de vie.

Dans chaque syndicat nous devons tout mettre en œuvre pour que le **23 janvier 2017**, nous soyons présents, debout, sur le Parvis de la Défense, **pour crier haut et fort JUSTICE** pour tous les salariés victimes d'accidents du travail.

Les criminels ne sont pas les salariés mais bien ces patrons qui ont priorisé la garantie des dividendes versés aux actionnaires plutôt que de satisfaire à leur obligation de santé et de sécurité envers les salariés.

Perdre sa vie à devoir la gagner est tout-à-fait INACCEPTABLE.



Bulletin de participation

Rassemblement le 23 janvier 2017 à La Défense

Le Syndicat :

S'engage à assurer la participation de

camarades (indiquez le nombre)

Bulletin à renvoyer à la FNIC-CGT